

Taxer la fortune pour sortir de la spirale inégalitaire

Extrême richesse et extrême pauvreté ont augmenté en même temps pour la première fois en 25 ans, dénonce l'ONG Oxfam dans son étude annuelle.

AMANDINE CLOOT

C'est devenu un (triste) marronnier. Pour son dixième anniversaire, le rapport annuel sur la répartition des richesses d'Oxfam ne manque pas à sa traditionnelle conclusion : l'écart entre riches et pauvres s'est encore creusé dans le monde. Le constat dressé, sous fond de pandémie et de crises multiples – celle des prix, notamment – est même plus alarmiste qu'à l'accoutumée : pour la première fois en 25 ans, l'extrême pauvreté et l'extrême richesse ont progressé, en même temps.

En chiffres, cela donne – selon la formule choc popularisée par l'ONG – que les 1 % des plus riches (multimillionnaires et milliardaires) détiennent aujourd'hui 45,6 % de la richesse mondiale. Tandis que la moitié la plus pauvre du monde se partage 0,75 % du gâteau. Entre 2020 et 2022, ces mêmes « super-riches » ont encaissé plus de 24.000 milliards d'euros, soit environ deux tiers des richesses produites sur la période (le restant de l'humanité s'est partagé 15.000 milliards d'euros). La fortune de 81 milliardaires a donc augmenté de 2,5 milliards quotidiennement ces deux dernières années. Pour produire ces données, Oxfam se base à la fois sur des listes établies par Forbes et par le Crédit Suisse.

Un bilan mis en parallèle avec l'échec des politiques de lutte contre la pauvreté. En 2020, 70 millions de personnes supplémentaires ont ainsi basculé dans l'extrême misère (soit le fait de vivre avec moins de 2,15 dollars par jour), selon la Banque mondiale. Même si les choses se sont légèrement améliorées en 2021, la crise inflationniste n'augure rien de bon pour les nouvelles statistiques à produire. La Banque mondiale, toujours, a, en outre, annoncé en octobre dernier que l'objectif d'éradication de l'extrême pauvreté pour 2030 ne



sera pas rencontré et estime que plus de 820 millions de personnes souffrent de la faim.

Au moins 1,7 milliard de travailleurs, chiffre encore Oxfam, vit actuellement dans des pays où l'inflation dépasse l'augmentation des salaires. Parce que leur production tire les prix vers le haut, le rapport a également examiné les bénéfices réalisés par les principales entreprises actives dans l'agroalimentaire et l'énergie : sur 181 sociétés, 95 ont réalisé des « surprofits » en 2022 (soit des bénéfices supérieurs de 10 % à la moyenne des trois exercices précédents, NDLR) et reversé un total de 239 milliards à leurs actionnaires.

L'ONG insiste sur le fait que plus l'écart entre riches et pauvres s'agrandit, plus les inégalités de genre et raciales se renforcent.

« Ce n'est pas le fait de gagner de l'argent qui pose problème à Oxfam, c'est le fait que nos économies sont visiblement biaisées en faveur des plus riches. Il y a appropriation et captation des richesses par une minorité de la population qui n'est pas à l'origine de leur création.

Rappelons qu'un milliardaire ne s'enrichit pas nécessairement parce qu'il travaille... Une série de mécanismes permet cette clé de répartition inégalitaire », estime Julien Desiderio, chargé de plaidoyer en justice fiscale pour Oxfam Belgique. Aujourd'hui, les revenus des plus nantis sont pour la plupart issus du rendement de leurs actifs, assure l'ONG, et taxés en moyenne à 18 %, soit environ la moitié du taux d'imposition maximal moyen sur les salaires. 50 % des milliardaires vivent, qui plus est, dans des pays qui n'appliquent pas de droits de succession sur la fortune.

50 ans de détaxation de la richesse

En réponse à la problématique, Oxfam dégage son argument fétiche : taxer revenus et patrimoine des plus riches permettrait de mettre du beurre dans les finances des pouvoirs publics. Et, par ricochet, de soutenir le pouvoir d'achat des ménages fragiles. A l'échelle mondiale, pour chaque dollar soumis à l'impôt, calcule l'organisation, seuls quatre centimes proviennent d'impôts sur la fortune.

L'ONG insiste sur le fait que plus l'écart entre riches et pauvres s'agrandit, plus les inégalités de genre et raciales se renforcent.

© D.R.

Dans cette édition, l'ONG met donc l'accent sur l'inefficacité des théories dites du « ruissellement », en détaillant les effets pervers de 50 ans de « détaxation » de la fortune dans nos économies occidentales (mais pas seulement). Car il fut un temps où les « super-riches » étaient bien plus mis à contribution de la collectivité à travers le monde.

A titre d'exemple, aux USA, entre 1951 et 1963, le taux marginal le plus haut de l'impôt sur le revenu était de... 91 % ! Jusqu'en 75, toujours aux Etats-Unis, les successions étaient taxées jusqu'à 77 % et les sociétés en moyenne à 50 % dans les années 50 et 60. « Le point de rupture a eu lieu partout, pas uniquement dans les pays riches, au début des années 80 », détaille-t-on chez Oxfam Belgique. « Ces taux d'imposition élevés coïncident pourtant avec les périodes de développement économique les plus réussies aux Etats-Unis et en Europe d'un point de vue de l'accès à l'éducation et aux soins de santé, assortie d'une maîtrise des inégalités. »

Une étude publiée en janvier 2022 corrobore cette thèse. Deux chercheurs du King's College de Londres ont mesuré, grâce à un nouvel indicateur, l'effet moyen sur les principaux agrégats économiques des importantes réductions d'impôts touchant les plus fortunés dans 18 pays de l'OCDE, entre 1965 et 2015. Conclusions : ces baisses de taxation ont conduit à une augmentation des inégalités de revenus à court et à moyen terme dans les zones visées. A l'inverse, ne sont pas constatés des effets significatifs sur la croissance ou le taux de chômage. « Nos résultats fournissent des preuves solides contre l'idée politico-économique influente selon laquelle les réductions d'impôts pour les riches « retombent » pour stimuler l'économie au sens large », résument les auteurs.

Oxfam note également que ces « cadeaux » aux plus aisés et aux entreprises ont régulièrement été compensés par une introduction ou une progression des taxes sur les biens et services, comme la TVA, qui de facto, impacte davantage les ménages moins bien lotis (ces derniers consacrant une part plus importante de leurs revenus à la consommation).

L'organisation démontre, à titre exemplatif, qu'un impôt annuel sur la fortune des multimillionnaires et des milliardaires de 5 % rapporterait 1.580 milliards. De quoi sortir 2 milliards d'individus de la pauvreté.

en Belgique « Un impôt sur la fortune rapporterait 20 milliards d'euros »

A.C.

Pour alimenter son plaidoyer « local » sur les inégalités, Oxfam Belgique s'appuie sur une étude publiée en avril dernier par la KU Leuven qui mesure, selon différents scénarios avancés récemment par des politiques et par voie académique, l'impact de l'introduction d'un impôt sur la fortune chez nous.

Au niveau de la répartition des richesses d'abord, les deux auteurs estiment que les 1 % des Belges les plus riches détiennent 24 % du patrimoine net en Belgique. Soit un constat plus « inégalitaire » que ceux tirés par de précédents rapports sur le sujet, qui s'explique en partie parce que l'une des sources principales n'est pas la liste établie par Forbes mais celle du site « De Rijkste Belgen », jugée plus exhaustive.

Un impact quasi nul sur la répartition du capital

Concernant les recettes potentielles d'une telle taxe, la fourchette est large : de 5,9 à 43,1 milliards d'euros, selon la proposition retenue. Entre celles d'Ecolo, du PTB et de Paul de Grauwe, Oxfam préfère la version de l'économiste, professeur à la London School of Economics, notamment parce que, contraire-



Oxfam insiste pour l'adoption en urgence d'un impôt temporaire de solidarité tant que l'impôt sur la fortune n'a pas été instauré.

© SYLVAIN CRASSET/LE SOIR

ment aux deux autres, elle introduit la notion de progressivité. « Cette formule permet de lisser l'impact de l'impôt sur les contribuables avec un taux qui augmente de 1 % jusqu'à 4 % en fonction du

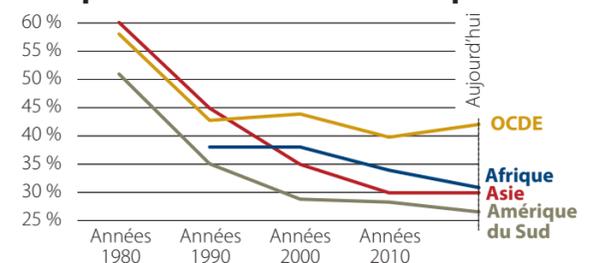
patrimoine détenu », justifie Julien Desiderio, chargé de plaidoyer. En d'autres mots, un millionnaire ne paierait pas autant qu'un milliardaire.

L'ONG retient également la simulation « la plus réaliste » dans laquelle on observe une perte de recettes en raison d'une importante fuite des capitaux vers les paradis fiscaux. Résultat : un impôt progressif sur la fortune permettrait à l'Etat d'encaisser, a minima, 20,3 milliards d'euros. « Soit près de deux fois le déficit de la sécurité sociale attendu pour 2024 par la Fédération des entreprises de Belgique », compare encore Julien Desiderio.

Si Oxfam Belgique plaide pour une imposition sur base annuelle, « tant qu'un véritable impôt sur la fortune n'aura pas vu le jour en Belgique », l'ONG insiste « pour l'adoption en urgence d'un impôt temporaire de solidarité. » Un mécanisme mis en place en Argentine durant la pandémie et chez nous au lendemain de la Seconde Guerre mondiale...

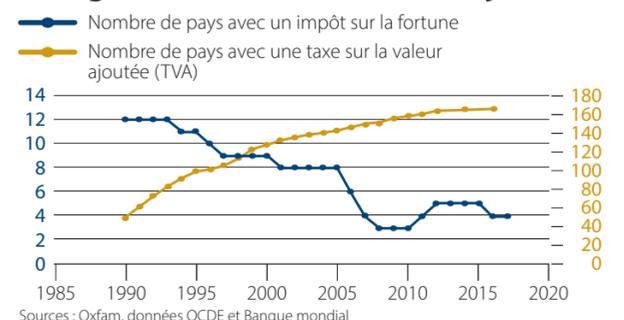
Précisons que l'impact d'une taxe « one-shot » sur la répartition des richesses dans le pays serait, lui, quasi nul : les 1 % des plus riches détiendraient encore après prélèvement... 23 % du patrimoine.

Evolution des principaux taux d'imposition sur le revenu des plus aisés



Sources : Oxfam, données OCDE, UNESCAP et ODI

Le règne de la taxe sur la valeur ajoutée



Sources : Oxfam, données OCDE et Banque mondial